

Jeanne Garnier, pionnière des soins palliatifs

Lyon, 1835. Jeanne Garnier, âgée de 24 ans, vient de perdre successivement son mari et ses deux jeunes enfants.

Sa souffrance est extrême : « **Rien ne l'intéresse que son chagrin. Tous les jours elle monte au cimetière [...] et elle avouera plus tard qu'elle traversait le pont en courant, poursuivie qu'elle était par la pensée de se jeter dans le fleuve** ».

Jeanne est croyante. Peu à peu, la prière et la visite des pauvres vont la rendre à la vie.

Qui sont ces pauvres ? Des personnes abandonnées de tous, malades, vivant dans des conditions déplorables, des femmes atteintes de maladies graves, « cancéreuses », c'est-à-dire ayant des plaies ouvertes, et ne trouvant pas leur place à l'hôpital ou ne pouvant y rester parce qu'on ne pouvait pas les y guérir. Telle Marie la brûlée, couverte de plaies, sans aucun espoir de guérison, qui finit par échouer dans une espèce d'écurie.

Jeanne la rencontre un jour mendiant son pain dans la rue. Elle la prend avec elle, l'installe dans une chambre qu'elle loue à son intention et se fait son infirmière.

Peu après, Jeanne découvre deux autres femmes, à demi envahies par le cancer et non moins misérables. Elle les recueille de même et les joint à la première.

Plus tard, elle décide deux amies, veuves comme elle, à former avec elle l'association dont elle rêve. Elle « aurait pour but, outre la sanctification personnelle, l'assistance des incurables délaissées ».

La société rejette ces malades à cause de la maladie qui les défigure et rend leur présence insupportable à beaucoup.

Jeanne Garnier et ses amies veulent les recevoir dans des locaux adaptés à leur situation pour leur assurer une présence et des soins dans une ambiance familiale.

Elles consacrent leur association à Dieu et le 8 décembre 1842, l'évêque de Lyon **la reconnaît et la nomme Association des Dames du Calvaire**.

Au fil du temps, d'autres logements permettent de répondre à un nombre toujours plus important de malades.

Le 19 juillet 1852 Jeanne Garnier et six dames achètent conjointement le Clos de la Sara, un domaine sur les coteaux de Fourvière.

Il se compose d'une demeure à réhabiliter et à agrandir, d'une ferme, et d'un terrain où sera construit un véritable hospice aménagé pour accueillir la cinquantaine d'incurables dont s'occupent les dames.

Leur installation se fait le 2 octobre 1853. Jeanne Garnier rend son dernier souffle le 28 décembre de cette même année. Elle a quarante-deux ans et son exemple suscite nombre de vocations, en France comme à l'étranger.

Pour faire face aux besoins des personnes en fin de vie, d'autres maisons voient le jour.